

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

tenue le 21 Août 1982



LES AMIS DE SAINT SYLVESTRE
ET DE L'ABBAYE DE GRANDMONT

---oOo---

Sur convocation de son Président, M. Jean-François MOUGNAUD, la Société des Amis de St Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont s'est réunie en Assemblée Générale le samedi 21 Août 1982 à la Mairie de Saint Sylvestre.

Etaient présents:

M. A. LANTHONIE, Président d'Honneur;
M. M. COUTURIER, Maire adjoint de Saint Sylvestre, représentant
M. PETAVY, Maire et Président d'Honneur;
M. J.F. MOUGNAUD, Président;
MM. F. DE LA GUERONNIERE et Ph. CAMPAGNE, Vice-Présidents;
MM. HAUSER, BARIANT, ROYER et A. CAMPAGNE, membres du Bureau.

ainsi que:

Mme BARIANT, M. et Mme E. BAYOUT, M. J.M. BESSON, Mme A. CAMPAGNE, M. P. CAMPAGNE, Mme S. CHAMBAUD, M. DANGREZAT, M. DENIAU, Mme FARNIER, M. FRUGIER, M. GABIRON, Mlle M. DE LA GUERONNIERE, Mme HAUSER, M. P. MARTIN, Mme MACHERET, M. et Mme M. MARRAUD, Mlle MAZAUDON, M. E. MOREAU, Mme Marthe MOREAU, Mme P. MOUGNAUD, Mme F. MOUGNAUD, M. NEGRE, Mme PICHON, M. et Mme TOULOUSE, M. R. VALLETON.

M. PETAVY, retenu par des obligations de sa charge, nous a fait part de ses regrets de ne pouvoir assister à cette réunion. Se sont également fait excuser:

Mme A. BENSADOUN, M. et Mme CASSE, M. et Mme DECROSSAS, M. MARZET, M. et Mme SAINT-DENIS, Mme ROBIN, M. Mme et Mlle SARCIA et le Père Y. VERGNAUD.

En ouvrant la séance, le Président MOUGNAUD souhaite la bienvenue à tous les participants. Il dit le plaisir qu'il éprouve de retrouver les fidèles de longue date, mais aussi celui de voir des visages nouveaux. A tous il exprime ses remerciements car leur présence traduit tout l'intérêt qu'ils portent aux activités de notre Société et constitue, de ce fait, un précieux stimulant pour les membres du Comité. Il en profite pour remercier ceux qui, en sacrifiant une partie de leur temps, ont contribué à faire progresser les opérations entreprises.

Il évoque aussi la mémoire des membres décédés depuis notre réunion de 1981 : M. Albert BENSADOUN (Limoges et St Sylvestre), M. Jean LANTHONIE (Ambazac) et Mme Veuve Adrien MOUGNAUD (Paris). Au nom de la Société il adresse à leurs familles ses condoléances les plus sincères.

Il donne ensuite la parole au Secrétaire, M. HAUSER, pour rendre compte des affaires sur lesquelles ont porté nos efforts depuis un an.

La situation des actions que nous nous proposons d'entreprendre ou de poursuivre, lors de notre précédente Assemblée, peut se décrire comme suit:

2
• à l'église de St Sylvestre

- Aération défectueuse du présentoir du buste de St Etienne :

L'Entreprise qui avait réalisé l'aménagement et que nous avons consultée pour porter remède à cet état de choses a soumis, après plusieurs relances, un devis beaucoup trop élevé. Les travaux ont alors été confiés à un professionnel non spécialisé, sous la conduite effective de membres du Bureau:

- la carcasse en bois qui supporte les velours a été complètement reconstituée pour améliorer le circuit d'aération;
- les velours, qui étaient cloués, ont été rendus amovibles ce qui permet leur mise à l'air si besoin est.

Postérieurement, un "absorbant d'humidité" a été disposé à l'intérieur du présentoir. M. ROYER se chargera de procéder en temps utile au renouvellement du sachet de produits actifs. M. le Maire a donné son accord pour que ces sachets soient payés sur les recettes procurées par le dispositif à monnaie qui déclenche l'éclairage du buste de St Etienne.

- La statuette de Saint Sylvestre, placée vers le milieu de la nef, côté gauche, a été fixée solidement en vue de la protéger contre le vol. Une opération analogue est prévue pour la statuette en bois polychrome de "La Vierge et l'Enfant" (sur l'autel restauré du bas-côté droit). Mais elle n'a pu encore être réalisée, pour des raisons techniques. Sa fixation est en effet malaisée si l'on veut éviter d'endommager cette pièce qui n'est pas en très bon état. Nous suivons cette affaire.

• chapelle de Grandmont

Comme il l'avait proposé l'an dernier, M. Ph. CAMPAGNE a examiné le problème consistant à rendre visible la charpente de la chapelle par suppression du plafond (ce qui, du même coup, permettrait d'éviter la réparation qu'exigerait l'état actuel de ce plafond). M. Ph. CAMPAGNE a, en fait, procédé à une étude très complète de tous les travaux de réparations souhaitables. Le dossier correspondant, qui précise les aspects tant techniques que financiers est présenté en séance et commenté par son auteur. Il est à remarquer que, décomposés en phases réalisables isolément, ces travaux pourraient être échelonnés suivant les possibilités financières.

Le dossier peut se résumer comme suit:

<u>Travaux extérieurs:</u>	. Couverture	31 000	} Prix estimés hors taxes (base avril 82)
	. Ravalement	25 000	
<u>Travaux intérieurs:</u>	. Plâtrerie - Enduits	15 000	
	. Menuiserie	13 000	}
	. Peinture	16 000	

Au sujet de ces travaux, le Président devait indiquer ensuite que la Municipalité de Saint-Sylvestre a soumis le projet à la Direction Régionale du Ministère de la Culture en vue d'obtenir son approbation et une aide financière. Par lettre adressée au Maire, ce Ministère donnait son accord sur les dispositions du projet et faisait connaître qu'il accorderait une subvention de 25 % sur le montant des travaux qui seraient effectués à l'extérieur du bâtiment: couverture et ravalement, le site de la chapelle étant classé. Au cours d'une entrevue avec M. le Maire, assisté de membres du Bureau, le Président a proposé de soumettre à l'Assemblée le principe d'une participation de notre Société aux dépenses qui seraient engagées pour les travaux extérieurs, à raison de 10 %. M. le Maire soumettre ce programme à l'approbation de son Conseil Municipal. Compte tenu des possibilités financières de la commune,

il envisage d'échelonner dans le temps la réalisation de ces travaux. Ce souci rejoint d'ailleurs le nôtre, car les ressources de notre Société sont également limitées. Nous avons insisté pour que l'on commence par la phase "Couverture" (chiffrée à 31 000 F HT). On mettrait ainsi le bâtiment véritablement hors-d'eau (ce qui n'est pas le cas actuellement) tout en réalisant une opération indispensable pour rendre ultérieurement la charpente apparente. M. le Maire a accepté de solliciter son Conseil Municipal dans ce sens.

. divers

Une suite favorable a été donnée aux démarches entreprises en vue d'obtenir la modification des plaques de signalisation routière concernant GRANDMONT (qui étaient orthographiées "GRAMMONT"): la Direction Départementale de l'Equipement a procédé au remplacement de toutes les plaques en cause.

La parole est ensuite donnée au Trésorier pour le Rapport Financier. M. ROYER fournit les montants de nos recettes, de nos dépenses et de notre avoir. Aucune difficulté n'a été rencontrée pour le financement de nos récentes réalisations. A noter que nous avons enregistré dix cotisants nouveaux depuis un an.

En réponse à une question posée concernant le relèvement de la cotisation, l'Assemblée confirme la position adoptée par le Comité depuis plusieurs années déjà, à savoir que nos membres déterminent eux-mêmes le montant de leur participation en qualité de membre actif ou bienfaiteur. A titre indicatif, on remarque qu'environ 80 % de cotisants versent une somme égale ou supérieure à 50 F qui correspond au seuil fixé (il y a fort longtemps déjà il est vrai !) pour figurer parmi les Membres Bienfaiteurs.

Le Président invite ensuite l'assistance à faire part de ses observations, remarques ou suggestions.

- M. FRUGIER indique que M. de la Guéronnière, le Père Permentier et lui-même ont été amenés à collaborer au montage d'une fresque historique sur les Bonshommes de Grandmont, réalisée pour FR 3 et diffusée les 5 et 10 Octobre 81, mais uniquement par l'émetteur de Limoges. Il conviendrait de rechercher la possibilité de projeter cette séquence (d'une durée de 14 min.) devant nos adhérents lors de l'Assemblée de 1983.

- Plusieurs personnes déplorent que l'église de St Sylvestre soit encombrée de débris faisant fâcheuse impression sur les visiteurs.

Nous en avons déjà parlé à M. le Maire en lui demandant, en particulier, de faire dégager l'emplacement de la Piéta - très fréquenté par les visiteurs - des fragments des grilles qui, autrefois, limitaient le chœur: ils pourraient être rassemblés provisoirement dans le bas-côté gauche, peu fréquenté. Par ailleurs M. le Maire nous a autorisé à débarasser le fond de l'église des vieux bois de démolition qui y sont empilés.

- Un assistant fait remarquer que l'autel en bois, restauré il y a quelques années et situé, à l'église de St Sylvestre, en face de l'entrée, repose à même le sol, ce qui risque de l'endommager en raison de l'humidité tout en nuisant à sa mise en valeur.

Il sera demandé à M. ROYER de confectionner un socle formant un petit marchepied.

- M. BARIANT évoque deux problèmes qui lui tiennent à coeur:

. le joli point de vue que l'on avait depuis l'endroit dit "chaise du guetteur" est maintenant complètement bouché par une plantation de sapins.

On ne voit pas comment on pourrait obliger le propriétaire à rétablir la situation. De plus, il s'agit d'un problème de tourisme, relevant davantage des attributions du Syndicat d'Initiatives.

M. BARIANT se propose néanmoins d'intervenir auprès du propriétaire.

- le mur de grosses pierres taillées qui soutient les terres des "cours", tout au long de l'ancienne route de Grandmont aux Barrys et qui constitue un des rares "vestiges" concrets de l'abbaye, présente de nombreuses dégradations.

Là encore il s'agit d'une propriété privée. Mais il pourrait être demandé à M. le Maire :

- de faire assurer avec plus de soins l'entretien du chemin longé par ce mur pour lutter efficacement contre la prolifération d'une végétation sauvage, principale cause de ces dégradations;
- de faire remarquer au propriétaire qu'il est de son propre intérêt de procéder aux réparations nécessaires avant que les dégâts ne prennent une trop grande ampleur.

Avant de se séparer, les assistants ont écouté avec beaucoup d'intérêt les exposés résumés ci-après :

- M.Ph. CAMPAGNE a donné des précisions sur les récents travaux effectués à la Grange-aux-Moines (à Coudier): reconstruction d'un des pignons qui menaçait ruine et de la travée de toiture contiguë, poursuite des travaux intérieurs.
- M.FRUGIER a fait un exposé très documenté sur l'histoire du Collège Mignon, à Paris, établissement qui a appartenu à l'Ordre de Grandmont à partir de 1584 et qui était destiné à abriter des étudiants de l'Ordre au cours de leurs sept années d'études. Après une existence mouvementée, il disparut à la fin du XIX^e s., à l'époque des grands travaux de voirie de la capitale, sans avoir jamais rempli la tâche qui lui avait été assignée à l'origine.
- M. GABIRON a fait une description détaillée, photos à l'appui, des bâtiments qui subsistent de l'ancien Prieuré grandmontain de BRONZEAUX, près de Dompierre-les-Eglises, dans le nord du département.

En remerciant MM. CAMPAGNE, FRUGIER et GABIRON pour leurs exposés, le Président estime qu'il s'agit de sujets qui pourraient très bien convenir pour la Note d'Informations qu'il se proposait l'an dernier de diffuser aux membres de la Société, vers le mois d'avril. Si cela n'a pas encore été fait cette année, l'idée n'en est pas abandonnée, mais nécessite encore quelques mises au point.

Il insiste aussi à nouveau pour que l'effort de recrutement à notre association ne soit pas relâché, particulièrement en direction des habitants de St Sylvestre et environs.

Enfin, en levant la séance, il rappelle que la cérémonie traditionnelle en l'honneur de St Etienne de Muret aura lieu le dimanche 28 Août à 15^h 30, à Grandmont.

Le Président

Il est rappelé que les cotisations ou dons sont à verser de préférence par virement postal à notre C.C.P. :
n° 1230-31 F LIMOGES, mais qu'il est possible de le faire par chèque bancaire directement adressé à notre Trésorier:
M. Raymond ROYER, à Saint-Sylvestre - 87240 AMBAZAC.

Dans les deux cas, ces chèques sont à libeller à l'ordre de: "Les Amis de St Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont"

Il est précisé en outre que, sauf indication contraire des donateurs, les cotisations sont imputées à l'année civile au cours de laquelle elles sont versées.

J.F.MOUGNAUD